

SIMULATEUR DE RADAR

STCW 95 - Tableau A-II/3

Prérogatives

La formation au simulateur de radar permet d'assurer le quart selon les normes du **Code STCW 95 - Tableau STCW95 A-II/3**

Conditions d'admission

Etre âgé d'au moins 18 ans

Formation

16 heures de cours

Mise en service, choix de l'échelle, principaux réglages

Réglage et entretien de l'image

Présentations relatives stabilisées et non stabilisées, nord et cap en haut

Détermination du point

Utilisation en anticollision :

- Pointage, analyse d'un écho en mouvement relatif
- Route et vitesse relative
- PRM (CPA) et TRPM (ITCPA)
- Route et vitesse surface
- Prédiction et manoeuvre

Sanction

L'attestation de formation au Simulateur de radar est délivrée aux candidats ayant satisfait aux épreuves d'un examen final. Cet examen ne peut pas être présenté en candidat libre.

INS.E.I.T.

Rue du Docteur Victor Robini

Immeuble ESPACE NIKAIA

06200 NICE

Tél 04 97 18 11 33

Fax 04 93 18 02 01